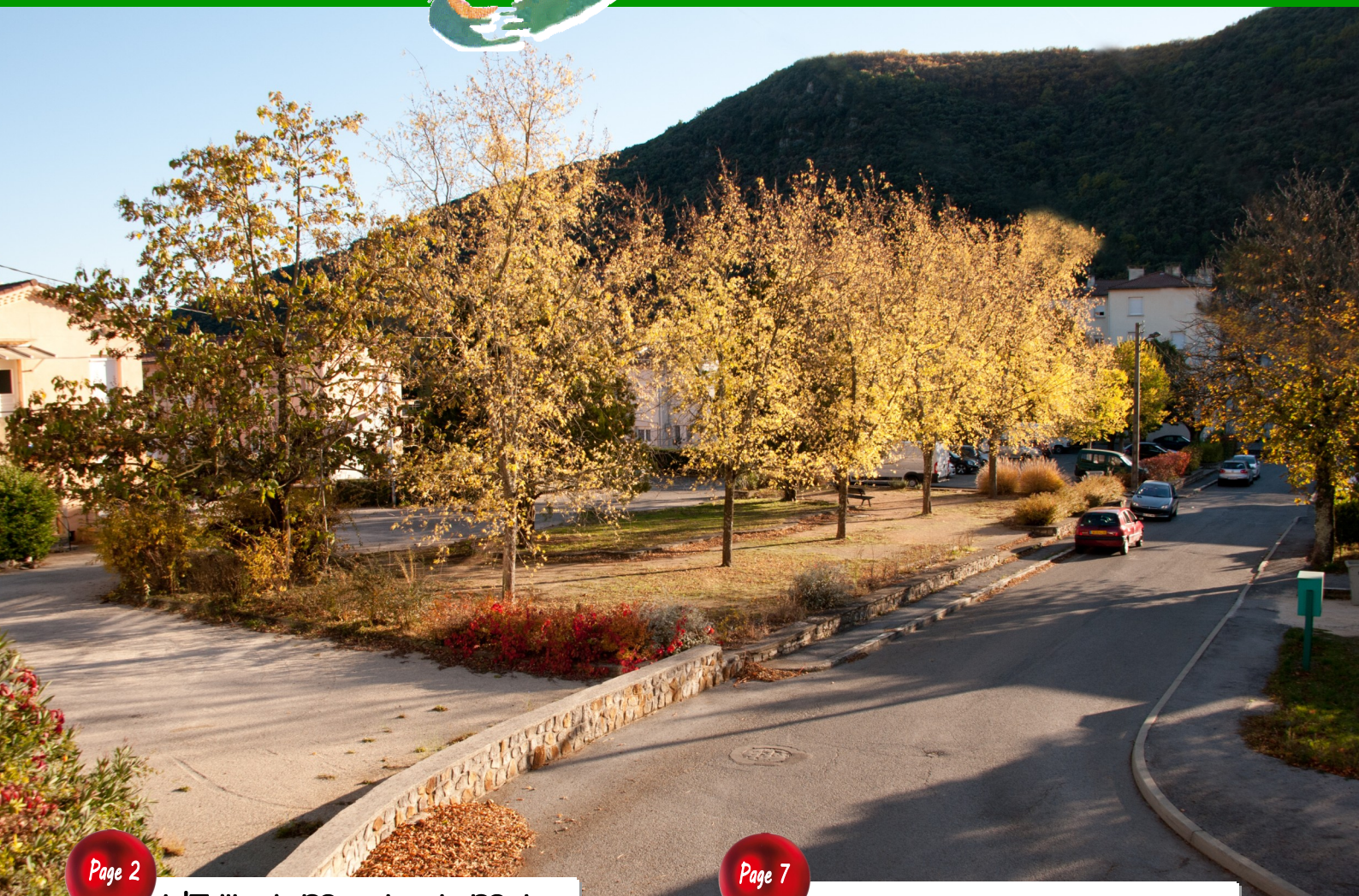


ACTU' ESSEGES



Page 2

L'Edito de Monsieur le Maire

Page 3

Réseau d'eau

Point sur le stationnement

Page 4

Pour une ville plus propre

Activité économique

Page 5

La pêche : un atout pour Bessèges

Page 6

Urbanisme

Page 7

Culture et festivités

Page 8

Informations CCAS

Page 9

Ecole – Jeunesse

Page 10

Zoom sur... Thierry BRUNET

Page 11

Le Bessèges Basket Club

Page 12

Démarches administratives

Edito de Monsieur Le Maire

Chères Bességeoises, chers Bességeois,

2018 arrive, que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, prospérité et surtout la santé.

Dans un contexte sociétal particulier en Europe et dans le monde, où tout se bouscule, un monde frappé d'instabilité, nous devons nous préserver du pire en joignant nos efforts pour aboutir à une vie plus harmonieuse pour tous.

Si nos milieux ruraux ne subissent pas directement ces bouleversements, ils n'en sont pas pour autant épargnés, et se trouvent confrontés à d'autres difficultés majeures dans la gestion du quotidien et les perspectives d'avenir.

Ainsi, la diminution des dotations de l'Etat s'est poursuivie cette année encore avec une baisse cumulée de l'ordre de 420.000 € sur les 7 dernières années au niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Malgré tout, la collectivité se fait fort de ne pas augmenter la fiscalité locale tout en maintenant un niveau d'investissement de près de 140.000 € sur le budget principal, et d'environ 860.000 € TTC sur les budgets annexes Eau et Assainissement.

Ainsi, des travaux importants et nécessaires ont été programmés sur le budget 2017 et ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Travaux de mise aux normes à la classe passerelle (53.000 €)
- Travaux (menuiserie, maçonnerie, chauffage et ferronnerie) à l'école Hector Malot (8.664 €)
- Travaux de réhabilitation des réseaux Eau Potable et Assainissement à Revêty, rue Paul Vermale et au Castellans (Eau Potable : 627.000€ H.T. soit 752.400 € T.T.C. - Assainissement : 89.500 € H.T. soit 107.400 € T.T.C.)
- Installation d'un panneau d'affichage électronique (9.300 €)
- Poursuite du Plan Local d'Urbanisme (42.348 €) et zonages (Pluvial : 16.500 €, Eau Potable : 17.940 € et Assainissement : 10.380 €)
- Etude sur les ruisseaux couverts (9.428 €)...

A cela, ajoutons également le soutien financier (ainsi que les soutiens matériels) qu'apporte la collectivité aux associations locales à hauteur de 70.000 €.

Et la politique culturelle qui se maintient à un niveau ambitieux avec de nouvelles animations cette année, notamment le festival intergénérationnel.

Ce contexte nous renforce dans la volonté de conquête, de dessiner un avenir en commun pour toutes les générations.

Je vous renouvelle mes vœux les meilleurs.

Bonna Annada 2018 !

Bernard PORTALES

Réseaux d'eau potable et eaux usées

Afin de continuer à assurer à la population une eau potable de qualité tout en préservant notre environnement, la municipalité poursuit son plan de travaux indispensables sur les réseaux d'acheminement de l'eau potable et de collecte des eaux usées.

C'est ainsi qu'avant la fin de l'année, ce sont près de 3 kilomètres de canalisations qui seront remplacés entre les Quartiers des Costes, Revêty et l'avenue Paul Vermale. La conduite de refoulement de Foussignargues vers le hameau

de Castillon sera entièrement refaite. Par ailleurs, des réducteurs de pression et des stabilisateurs sont mis en place afin d'éviter les coups de "bélier" qui sont à l'origine de nombreuses casses de canalisations.

Ces travaux nécessitent un investissement de plus de 900.000 euros. Il faut donc avoir conscience que l'eau indispensable à la vie est devenue un or blanc qu'il faut consommer avec modération !



Changement de canalisations d'eau potable à Revêty

Stationnement arrêt minute

A la demande des commerçants de la commune et après consultation, la majorité d'entre eux a souhaité une réglementation des arrêts minutes situés dans les rues Albert Chambonnet et de la République.

Le stationnement minute ou arrêt minute permet d'optimiser le taux de rotation des véhicules et favoriser ainsi le développement de l'activité économique des commerces de proximité.

L'été dernier, la signalisation de ce stationnement a été mise en place par les services techniques de la commune. La durée est limitée à 30 minutes, le temps nécessaire pour faire une ou plusieurs courses chez ses commerçants.

Force est de constater que la majorité des automobilistes ne respectent pas cette signalisation

et abusent de la durée du temps de stationnement, ce qui a pour effet de nuire au commerce local.

Si nous voulons que perdure une activité économique dans notre centre ville, il est indispensable que chacun fasse un effort en respectant cette signalisation. Il suffit de mettre en apparence sur le tableau de bord de son véhicule un disque de stationnement qui mentionne l'heure d'arrivée et de quitter son stationnement au plus tard dans la demi-heure qui suit. Sur Bessèges, on peut trouver ce disque notamment au magasin Carrefour.

Par ailleurs, il est rappelé que le non respect d'un stationnement interdit est passible d'une amende de 17 euros. La police municipale verbalisera les contrevenants.



Panneau indiquant la zone à stationnement de durée limitée

La propreté de la commune est l'affaire de tous

Depuis quelques temps, les actes d'incivilité se multiplient sur notre commune. En effet, certains habitants de Bessèges ou d'ailleurs prennent notre ville pour une décharge à ciel ouvert.

Malgré l'intervention quotidienne des services municipaux pour maintenir la commune propre, des personnes peu scrupuleuses et ne respectant aucune règle de vie en communauté, souillent nos rues et trottoirs de papiers gras, bouteilles en plastique, cannettes de bière et toute sorte de déchets divers.

Dernièrement, rue Isidore Borne, un élément de cuisine avec tout ce qu'il contenait a été jeté à même le sol devant un container pour ordures ménagères !

Les débris de verre éparpillés sur le sol auraient pu blesser une personne, un enfant ou un employé municipal chargé de l'entretien des rues.

Il est rappelé une nouvelle fois que l'enlèvement des encombrants a lieu tous les mercredis et qu'il suffit de les déposer devant chez soi la veille et non n'importe quel jour. Ils ne doivent présenter aucun danger pour autrui.

Par ailleurs, certains propriétaires de chiens laissent leur animal faire leurs crottes n'importe où dans les rues, sur les trottoirs et

sur les pelouses. Ils incommode ainsi les riverains par des odeurs nauséabondes avec le risque pour les passants de mettre un pied dessus. Il est même arrivé que le personnel communal chargé de la tonte des pelouses, reçoive des projections de déjections canines. Il est pourtant simple de récupérer les excréments de son animal avec une pochette et de les jeter dans une des nombreuses poubelles mises en place sur la commune.

Le personnel communal est au service de la population et, comme tout individu, a droit au respect dans l'accomplissement de son travail.

Un réveil citoyen est indispensable si nous voulons retrouver un environnement agréable. La propreté de notre commune est l'affaire de tous. N'hésitez pas, si vous êtes témoin d'une incivilité à la signaler à la police municipale qui interviendra auprès des auteurs indécents.



Création d'entreprises en hausse

La dynamique économique de la commune d'après les données de l'INSEE : une évolution à la hausse de la création d'entreprises.

En 2016, l'INSEE a enregistré 19 créations d'entreprises à Bessèges, tous secteurs confondus, dont 13 entreprises individuelles.

Au 31 décembre 2015, la commune comptait au total 214 entreprises dans les secteurs suivants :

- Industrie 16
- Construction 36
- Commerces, transports, hébergement et restauration 78
- Services aux entreprises 31
- Services aux particuliers 53

Bessèges Labellisée par la Fédération Française de Pêche

La presse s'en est fait l'écho; nous pouvons aujourd'hui officiellement annoncer que notre commune sera labellisée pour ses activités liées à la pêche dans la Cèze, sur une zone délimitée de la passerelle de Lalle au Pont de la Gare.

Parcours familial :

Le ponton installé en amont du camping sera réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite avec un cheminement adapté. Des aménagements viendront compléter utilement cet endroit : notamment des tables et bancs scellés, WC aux normes handicap, abri et point d'eau.

Parcours "No kill" :

L'agrément pour ce parcours est en bonne voie ; il est en cours d'instruction sous la houlette de la Fédération Départementale du Gard.

Vacancèze (label gîte de pêche en 2018) :

Notre structure sera partie prenante dans la mise en place de séjours enfants et familles

autour de cette activité rurale, avec les animateurs de la Fédération Départementale.

La pédagogie pêche sera bien sûr dispensée avec une forte sensibilisation à la nature et à la préservation de la qualité de l'eau.

Du matériel adapté à toutes les pratiques de pêche est disponible dans l'établissement, grâce à un subventionnement de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Bessèges. Vacancèze est en outre agréée pour la vente de cartes.

Jamais auparavant, notre rivière n'avait été mise en valeur de la sorte : louons la qualité de ses eaux (on recense 27 sortes de poissons intégrés de façon pérenne), très important et le travail de l'association locale "Les Amis de la Cèze", son président M. ARBOUSSET et avec ses membres, ces derniers étant, avec la mairie, porteurs de ce projet.

Le tourisme et la ville ont tout à y gagner.



Urbanisme

Avancement du Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du PLU a débuté en mars 2016 et arrive au terme de la phase réglementaire et de consultation.

Ce document de planification va orienter l'architecture urbaine sur une échéance d'au moins 10 ans.

Il a été conçu selon plusieurs phases :

Le diagnostic de la commune comprenant le profil socio-économique, le niveau d'équipements publics, les composantes paysagères et urbaines, les risques et les nuisances sur notre territoire, et enfin les perspectives d'évolution.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui constitue la colonne vertébrale de ce document afin d'inscrire la commune dans un cadre équilibré qui respecte nos

espaces urbains, naturels et agricoles. Son objectif est de renouer avec la croissance en réinvestissant le parc ancien, en renonçant à l'extension de certains hameaux et en valorisant le cadre de vie et le potentiel touristique tout en protégeant les ressources naturelles.

Les Orientations d'Aménagement Programmées.

Ce sont des secteurs qui font l'objet d'une analyse plus poussée comprenant un projet et une réglementation appropriée. Il s'agit de l'OAP du Plô avec la création de 8 logements et d'un espace de détente / loisirs en bordure de Cèze et l'OAP de la mairie qui englobe des services publics, des logements et des activités économiques.

Enfin, **la phase réglementaire.** Fin janvier, le conseil municipal va se prononcer sur ce dernier

point et ainsi arrêter la concertation avec le public. Cette communication a fait l'objet de plusieurs supports avec 4 réunions publiques qui ont débuté le 18 mai 2016, des permanences individuelles en mairie, des informations en continu sur le site de la commune ou à travers le journal municipal et le Midi Libre, une exposition permanente dans le hall de la mairie et enfin la tenue d'un registre à l'accueil.

La délibération du conseil municipal fin janvier va clore la consultation, permettre de recueillir les avis de divers organismes publics puis, au milieu de l'année 2018, de lancer l'enquête publique avec la désignation d'un commissaire enquêteur pour une approbation définitive prévue au cours du 4ème trimestre.

Dénomination de la voirie communale

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 19 octobre 2017, a validé la mise à jour de la dénomination de la voirie et des places communales.

L'ensemble des rues, des chemins et des places publiques bénéficie désormais d'une appellation et va répondre ainsi à une demande pressante de nombreux habitants. Ce seront près de 70 nouvelles appellations qui seront attribuées à des chemins ou des places, sachant que les dénominations actuelles des rues et des

chemins ne changent pas. Cet adressage permettra une localisation par GPS avec un accès plus aisé pour les services de secours et de messagerie.

Les fichiers informatiques feront l'objet d'une publication auprès des prestataires de cartographie et faciliteront un référencement uniforme, notamment pour les services postaux et administratifs. Cependant, la numérotation des bâtiments, pour les voies qui n'en bénéficient pas, s'opèrera dans un second temps et nécessitera un travail en

collaboration avec la Poste et les services du cadastre.

La pose des nouveaux panneaux de rues s'effectuera durant le courant de l'année 2018. Il appartiendra aux personnes concernées par une nouvelle appellation d'effectuer les modifications d'adresse pour toutes les correspondances postales.

Les cartes sont consultables dans le hall de la mairie et sur le site internet : www.besseges.fr

Culture et festivités

Cette année encore, la commission culture et festivités a multiplié ses animations. En effet, notre ambition est de placer les animations et la culture au cœur de nos projets municipaux afin de partager avec tous les Bességeois mais également un public éloigné.

Vous avez pu bénéficier tout au long de l'année d'une programmation variée dans de vastes domaines : théâtre, musique, expositions, salon, festival, art, le tout dans une ambiance conviviale.

Cet été, les **Cez'tivales** ont animé vos soirées du vendredi avec de nombreux concerts gratuits devant les terrasses de café.

Le mois de juillet a été marqué par le 1er festival intergénérationnel "**La Rue fait du bruit**" : durant 3 jours la ville a vibré autour de spectacles de rue, chansons, concerts.

La **fête de Bessèges** et son magnifique corso fleuri réalisé par les associations a, cette année encore, été une réussite ; tout comme la fête de la châtaigne, la Sainte Barbe, le marché de Noël : autant de rendez-vous incontournables.

L'espace **Cez'Art**, véritable carrefour culturel, a eu l'honneur de recevoir de nombreux artistes tant locaux que nationaux.

La **médiathèque** vous accueille avec plus de 8000 ouvrages, une collection de CD et DVD, sans oublier le pôle multimédia.

De plus, les différents partenariats que nous avons tissé avec la Maison de l'Eau, scène régionale, et le Cratère, scène nationale, nous permettent de bénéficier de spectacles de

grande qualité. Ce sera encore le cas en février 2018 avec la venue de l'humoriste **Daniel VILLANOVA** qui fêtera ses 30 ans de scène à Bessèges.

Mais la culture ne se limite pas au temps d'un spectacle, d'une visite. Elle participe à notre qualité de vie. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour dynamiser notre ville à travers de nombreuses initiatives comme par exemple l'**atelier peinture** tous les mardis à l'espace Cez'Art, l'**atelier d'écriture** une fois par mois à la médiathèque, la mise en avant du livre avec la **rentrée littéraire** en lien avec la librairie Sauramps d'Alès, le **Printemps des poètes** pour lequel un projet commun mairie / écoles est en cours.

Nous travaillons également sur l'intergénérationnel. Ce qui permet de fédérer des publics de tous les âges autour de l'apprentissage et du divertissement avec la création d'un **atelier informatique** mairie / collège / personnes âgées.

Toujours au niveau de la médiathèque, il va être mis en place un système de **portage de livres à domicile** pour nos aînés férus de lecture et qui ne peuvent plus se déplacer.

Nous n'oublions pas non plus les nouveaux arrivants sur Bessèges qui vont se voir offrir une **carte Pass** pour un accès gratuit d'un an à ladite médiathèque.

Avec des rendez-vous tant festifs que culturels, la programmation 2018 va à nouveau s'illustrer par sa diversité avec toujours la volonté de satisfaire vos attentes et de vous retrouver toujours plus nombreux au fil des spectacles.



Ensemble sur le WEB

**Vous ne connaissez rien
(ou presque) à l'informatique ?**



**Venez au
collège, des
élèves vous
apprennent !**

un mardi par mois de 14h30 à 16h

Appelez nous :
Mme PFOHL 07-83-60-56-60
M. MALBOS 06-60-64-52-12



Centre Communal d'Action Sociale

Repas des aînés

Comme chaque année, le C.C.A.S. offre aux aînés de la commune ayant plus de 70 ans (et n'ayant pas souscrit au colis), l'occasion de participer à un repas convivial pour fêter la nouvelle année.

La date à retenir est le **11 janvier 2018**.

Pour des raisons d'organisation, et afin de recevoir les personnes inscrites dans les meilleures conditions, il est demandé aux bességeois concernés de ne pas oublier la date, et de prévenir suffisamment à l'avance le C.C.A.S. en cas d'empêchement.

D'avance, merci.



Repas des aînés - Janvier 2017



Une de nos doyennes s'est éteinte

Madame **Elisabeth KOWALSKI**, née **WALCZAK**, est décédée à Bessèges le 23 novembre dernier, à l'âge de 102 ans.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Ecoles – Jeunesse

Création d'une Toute Petite Section

Un long travail de réflexion avec l'éducation nationale et la commune a abouti à la transformation de la classe passerelle, située au Petit Villard, en classe "Toute Petite Section" depuis la rentrée 2017-2018. A cette occasion, de gros travaux réalisés par des entreprises locales et en régie ont permis de remettre à neuf les locaux. Ce sont donc les enfants de 2 ans qui sont maintenant scolarisés et pris en charge par une enseignante, une éducatrice jeunes enfants et un agent faisant office d' ATSEM.

Cinéma / écoles

Un partenariat cinéma / écoles s'est créé afin que les élèves puissent assister à des films pédagogiques : les projections auront lieu directement dans les écoles, évitant ainsi un déplacement hors de la commune.

Garderie

La commune a opté pour la fin de la semaine à 4,5 jours et le retour aux 4 jours pleins en accord avec le corps enseignant et les parents d'élèves.

A cette occasion, il a été décidé d'augmenter l'amplitude horaire de la garderie scolaire des écoles de la commune. Les enfants sont maintenant accueillis de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h00 le soir. Ceci afin de faciliter le quotidien des familles qui travaillent. A souligner : la gratuité de ce service.

Accueil de loisirs

Lieu de jeux, d'échanges, d'épanouissement, de socialisation, où diverses activités adaptées sont proposées (activités manuelles, d'expression, sportives, créatives, jeux pour tous, sorties et découvertes.) l'accueil de loisirs sans hébergement à Bessèges est géré par l'association Accès pour Tous de Meyrannes avec un personnel diplômé dans la petite enfance et l'enfance.

C'est avec succès que ce nouvel accueil fonctionne depuis cet été dans les locaux de l'école élémentaire de la Cantonade. Les travaux réalisés par le personnel municipal ont permis d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans dans des conditions sécuritaires maximales. De plus, une organisation entre les équipes enseignante, municipale et l'association a été mise en place afin que l'accueil des enfants puisse se dérouler de façon optimale, à l'occasion des petites et grandes vacances scolaires.

Cet accueil est une réussite où les enfants prennent du plaisir à venir. Nous les attendons donc pour les prochaines vacances de février.

Informations et inscriptions :

Accès pour Tous - 04 66 24 58 26

Collégiens

Les 23 collégiens de 6ème résidant sur la commune de Bessèges ont reçu un dictionnaire Anglais offert par la municipalité, au cours d'une petite cérémonie organisée par la Principale du collège Mme NOËL et ses collaborateurs.



Zoom sur... Thierry BRUNET



Thierry est né à Bessèges le 8 septembre 1961, et a grandi au Plô, où ses parents vivent toujours. Son papa, Charles, est d'ailleurs bien connu des bességeois, puisqu'il était chef d'équipe à l'usine Vallourec.

Thierry passe une enfance paisible, au cœur de la nature, entre rivière et montagne. Il fréquente alors l'école de la Cantonade, puis le collège du Castellas. Il part ensuite à Nîmes poursuivre ses études afin d'être opérateur géomètre, profession qu'il exerce ensuite à Saint Hippolyte du Fort.

En 1980, il rencontre sa future épouse, Françoise ESCALIER, et ensemble ils partent faire les saisons (notamment à Sète). Puis, de retour à Bessèges, Thierry se forme auprès de l'entreprise INTORRE, pour créer en 1984 sa propre entreprise de maçonnerie à Bessèges.

En 1985, Thierry épouse Françoise (actuellement

animatrice à la Maison de retraite Silhol), et ils ont le grand bonheur de voir naître en 1988 leur fille Marine (actuellement infirmière libérale et conseillère municipale de la Mairie de Bessèges).

La passion de Thierry pour les rallyes automobiles débute d'abord avec les mobylettes : il les bricole et les transforme pour aller plus vite ! Et ce, contre l'avis de son père...

Puis le jour où il voit passer le Rallye du Gard, il décide de se lancer dans l'aventure des sports mécaniques. Il côtoie alors Michel VEYRUN, grand passionné de rallyes, qui possédait un garage. C'est avec son soutien que Thierry commence les courses à bord d'une voiture 104 ZS.

Dans les premiers temps, il participe à 2-3 rallyes par an, puis, au vu des bons résultats qu'il obtient, Thierry augmente sa participation, tout en restant amateur. Il achète alors une Visa Trophée groupe B.

Bien entendu, l'aventure rallye ne se fait pas seul, son premier co-pilote était Bernard ESCALIER, puis ce fût Bernard PONS (environ 30 rallyes), ainsi que Philippe NICOLAS. Sans oublier sa fille Marine, pour 3 courses, et son neveu Anthony,

ainsi que Laurine GARCIA pendant 6 ans.

Côté voiture, Thierry préfère finalement les construire et les préparer lui-même, notamment des 205 Peugeot. Pour cela, il a réussi à monter un réseau de connaissances afin d'obtenir des pièces au meilleur coût, car il s'autofinance.

En 2017, ce fût une très belle saison pour Thierry : 5 podiums et une victoire au SCRATCH, ainsi qu'une qualification pour la finale de la Coupe de France, avec une 306 Maxi (300 chevaux, boîte séquentielle). Et il est en course pour le prochain championnat de Ligue.

Tous ces beaux résultats ne sont possibles que grâce à toute une équipe d'assistance autour de Thierry, dont Jean-Pierre CHARRAIX qui lui a beaucoup appris. Et c'est ce qui plait le plus à Thierry dans la pratique de la course : ce partage avec un groupe d'amis, les bons résultats ne représentant que "la cerise sur le gâteau", car il s'agit là d'un sport ingrat, où il n'est pas rare malgré une bonne préparation de "casser" pendant la compétition...

Nous souhaitons donc à Thierry BRUNET de continuer à porter haut les couleurs de Bessèges.



Une association : Le Bessèges Basket Club

L'association a été fondée en 1955 à l'initiative de quelques jeunes ouvriers de "LORRAINE ESCAUT" et grâce au soutien de leur comité d'entreprise. Elle s'appelait alors "Métaux sports Bessèges". L'essentiel de l'effectif était alors assuré par une quinzaine de jeunes sportifs recrutés au sein même de l'entreprise afin de participer aux championnats corporatifs de football.

Le fait le plus marquant se situe en 1961, date à laquelle le basketball, en s'y intégrant, devint la principale discipline pratiquée dans le contexte de ce club omnisports, qui devait par la suite élargir ses activités avec l'apport d'une section féminine. Suite à la fermeture des usines VALLOUREC de Bessèges, l'association prendra la dénomination d'Al Sports Bessèges.

Après avoir terminé plusieurs fois vice-champions du Languedoc, l'équipe fanion du club arrive enfin à atteindre son objectif en accédant à la Nationale 4 lors de la saison 1992-1993. C'est à cette époque et suite à la fermeture d'Al Industrie que le club optera définitivement pour la dénomination "Bessèges Basket Club".

L'épisode de la Nationale 4 ne durera qu'une saison et l'équipe oscillera ensuite entre l'excellence et l'honneur régional jusqu'en 2007, avec notamment, lors de la saison 1997-1998 les deux équipes masculines et féminines dans la poule excellence.

Le club aujourd'hui compte environ 160 licenciés. Toutes les équipes tant masculines que féminines y sont représentées à partir de 5 ans. Elles sont entraînées par une animatrice sportive diplômée, secondée par

de dynamiques bénévoles. Une journée "porte ouverte" se déroule chaque année en début de saison et des stages sont mis en place pendant les vacances scolaires.

L'équipe dirigeante et ses membres actifs participent toute l'année à la vie communale en organisant lotos, soirées dansantes, en tenant un stand pour la foire à la châtaigne, le marché de Noël, le forum des associations, en créant de magnifiques chars fleuris pour le corso de septembre et bien sûr notre célèbre fête pour la Pentecôte.

Nous vous invitons à venir encourager les équipes lors des matchs le samedi à la Halle des sports (programme sur facebook) où il y règne une ambiance chaleureuse, dynamique et naturellement un tantinet chauvine !



Démarches administratives : des changements



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat

Je fais une demande en ligne pour un/une :

- Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
 - Duplicata
 - Changement d'adresse
 - Changement de titulaire
 - Cession de véhicule
 - Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Comment obtenir des renseignements ?

Par internet :

www.gard.gouv.fr
www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
www.immatriculation.ants.gouv.fr
www.demarches.interieur.gouv.fr

Par téléphone :

Allô service public : 3939 (0,15€/mn + prix appel local)
 Serveur vocal interactif du Ministère de l'Intérieur : 3400 (0,06€/mn + prix appel local)

Par courriel :

Formulaire de contact de l'ANTS sur le site : ants.gouv.fr

- Pour des démarches spécifiques en matière de permis de conduire (échanges de permis étrangers, permis de conduire international, visites médicales obligatoires), consulter le site www.gard.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives" puis "Permis de conduire".

Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel. Depuis le 25 octobre, les guichets des cartes grises et permis de conduire sont désormais fermés.

Vous n'avez pas accès à internet ou avez des difficultés à l'utiliser?

Des points numériques et leurs médiateurs sont à votre disposition:

- Dans les Maisons de Services au Public (MSAP) (liste sur le site www.maisonsdeservicesaupublic/carte-msap)
- à la sous-préfecture d'Alès, Boulevard Louis Blanc 30100 ALES du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- à la sous-préfecture du Vigan, 24 rue Barris 30120 Le Vigan du lundi au vendredi de 9h à 11h30
- à la préfecture du Gard, 1 rue Guillemette 30000 Nîmes du lundi au vendredi de 8h45 à 16h

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un Pacte Civil de Solidarité doivent dorénavant faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

TOUTE L'ACTUALITÉ DE BESSÈGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE : www.besseges.fr
 ET SUR LA PAGE FACEBOOK : "Commission culture et festivités de Bessèges"